

## **Courriel adressé à Michel Boivin et Alain Veilleux, le 21 avril 2009**

Monsieur le sous-ministre,

Je suis en colère.

Hier, j'ai participé au colloque de l'Alliance des professeurs de Montréal à un débat sur la réforme de programmes et l'autonomie professionnelle. Jean-Pierre Proulx et moi défendions que cette réforme avait permis d'agrandir l'espace professionnel de l'enseignant. En face, Antoine Baby et Gilles Gagné (auteur de *Main basse sur l'éducation*) soutenaient le contraire.

Jean-Pierre Proulx et moi étions en terrain hostile. Je ne sais pas si quelqu'un de votre équipe aurait accepté d'aller ainsi au front. Je suis même sûr qu'il n'y aurait eu personne et probablement pas non plus, vous. (Et surtout, ne me dites pas, vous n'aviez qu'à ne pas y aller).

Et là, j'ai vu ce que des contempteurs de la réforme peuvent, avec mauvaise foi et un peu de démagogie, exploiter pour critiquer et ridiculiser cette réforme devant un public gagné. Ce qu'ils peuvent exploiter, ce sont des textes mêmes de présentation qu'on trouve dans les cahiers des programmes. Alors que ce qui constitue l'essentiel de la réforme des programmes, c'est ce que sont devenus les anciens cours, ces contenus de cours nouveaux occupant dans la grille-matière des places différentes, grille-matière dont la logique de construction est elle aussi différente de la précédente. Ce sont ces contenus de cours nouveaux qu'on trouve comme cachés, dans la cave, dans les 3 ou 4 dernières pages de chacun de ces cahiers qui sont le résultat de la réforme des programmes. Ces contenus de cours, fruits d'un travail remarquable d'équipes d'enseignants dirigés par vos professionnels n'apparaît pas, n'est pas vu, est tu, n'est pas mis en relief. Et la réforme des programmes est pourtant là et ces nouveaux cours ou ces cours revampés atteignent tous les enseignants dans toutes les classes, ce qui ne va pas sans provoquer un grand dérangement, dérangement pourtant nécessaire!

Je suis en colère parce que le bruit des batailles des théories d'apprentissage que certains de vos textes alimentent occupe encore beaucoup d'espace et empêche d'entendre ce que disent les résultats de cette réforme, ce nouveau curriculum d'études.

Je suis en colère parce qu'avec ces textes de présentation de la réforme, vous vous tirez des balles dans les pieds.

Je suis en colère parce que quand on va défendre votre travail devant vos opposants, on se fait tirer dessus avec les balles que vous leur fournissez, celles-là mêmes avec lesquelles vous vous tirez dans les pieds.

Je suis en colère parce que certains éléments de présentation que l'on trouve dans les cahiers des programmes sont source de conflits stériles, sont source aussi de confusions, sont parfois tout simplement des bêtises qui me font honte. Que dire quand on vous les renvoie à la face?

Si je me permets de vous exprimer ainsi ma colère, c'est parce que j'ai déjà dit ces choses à des responsables de votre ministère, non seulement je les ai dites, mais je les ai écrites. J'ai envoyé en mars de l'année dernière une note de 15 pages sur cette question à Pierre Bergevin (et à la

directrice générale de la Formation des jeunes et à la directrice des programmes). Près d'un an et demi auparavant (c'était le lundi 30 octobre 2006 dans une rencontre que j'avais demandée), j'avais évoqué verbalement ces choses devant lui (j'ai noté, le jour même, dans mon journal, le contenu de nos échanges et il peut-être disponible). Lors de cette rencontre, je m'étais dit aussi disponible pour en parler de façon plus approfondie quand il le souhaiterait. Je ne fus jamais invité.

Je vous joins la copie du courriel adressé à Pierre Bergevin qui accompagnait l'envoi de cette note. J'ai reçu le lendemain, en réponse, un courriel me confirmant la réception de l'envoi. Il me remerciait aussi de le prévenir, ainsi que son équipe, des réserves que je pourrais être appelé à exprimer, devant eux, en répondant à certaines questions sur la contestation de la réforme lors de la rencontre sur la réforme qui devait se dérouler la semaine suivante et où nous nous trouverions ensemble. Mais sur la note elle-même, rien. Sachant qu'il devait quitter le ministère, je lui ai adressé en juin 2008 un autre courriel (je ne l'ai pas conservé) lui demandant que j'aimerais, avant qu'il ne quitte, savoir le destin qui avait été donné à cette note. Je n'ai jamais eu de réponse.

Tout cela se passe de commentaires. Mais ce n'est pas cela, cette inertie bureaucratique et l'absence d'un minimum de correction qui suscitent ma colère, bien que cela le devrait aussi le faire sans doute, mais c'est cette autre inertie qui vous pousse à garder et répéter les discours creux jargonnant sur le socioconstructivisme et le changement de paradigme (dieu sait, si je l'ai entendu hier; caricaturé, cela fait de bons moments de rigolade, mais je ne trouvais pas ça drôle et j'aurais voulu voir un des vôtres venir les défendre), ces discours qui, tel qu'écrits dans certains de vos textes, montrent que même leurs rédacteurs maîtrisent mal ce dont il est question.

Mais je pense qu'au lendemain de cette séance où étant allé défendre votre travail, je me suis fait tirer avec vos propres balles, la politesse et la révérence que j'ai toujours eues à l'égard des personnes de vos services ont des limites. Je me permets donc d'insister. Je pense que j'ai gagné, hier, le droit de vous demander ce que fut ou, est, le destin de cette note envoyée le 24 mars 2008. Je pense que j'ai gagné, hier, le droit à une réponse. Quitte à ce qu'on me dise, et cela sans que vous vous sentiez l'obligation de vous prononcer sur le fond, que vous n'avez aucune intention d'y donner suite.

Si cette note est déjà détruite ou si vous ne la retrouviez pas, je vous en enverrai une copie.